



LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA

LE 17 OCTOBRE 2023 À 18H30

EN MAIRIE ANNEXE DE MIGLIACCIARU

ORDRE DU JOUR

1. DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT ;
2. VALIDATION DE LA LISTE DES VOIES COMMUNALES DANS LE CADRE DU PLAN D'ADRESSAGE ;
3. ACQUISITION DES PARCELLES AC 654 ET AC 667 LIEU-DIT MUCCHIELLO, AUTORISATION DE SIGNER ;
4. ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE « CAFFÈ BUTTEA », SIGNATURE D'UN BAIL DE LOCATION-GÉRANCE ;
5. CLASSEMENT SANS SUITE DE LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ASSAINISSEMENT ;
6. MANDAT SPÉCIAL POUR LE DÉPLACEMENT DES ÉLUS AU SALON DES MAIRES DU 20 AU 23 NOVEMBRE 2023 ;
7. CRÉATION DE DIX EMPLOIS NON-PERMANENTS D'ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION, EN VUE DE FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ ;
8. CRÉATION DE DEUX EMPLOIS NON-PERMANENTS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX EN VUE DE FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ ;
9. CRÉATION D'UN EMPLOI NON-PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL, ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ ;
10. ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER
11. DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 BUDGET PRINCIPAL M14 – EXERCICE 2023 ;
12. APPROBATION DU RÉGIME DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS ;
13. AUTORISATION D'EXÉCUTER DES DÉPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL M14 ;

**14. AUTORISATION D'EXÉCUTER DES DÉPENSES EN SECTION
D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE M49 SEA.**